

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 25

Janvier 2013

Salon du ruban



DOSSIER

Grands Projets





L'année 2012 désormais derrière nous, a durement éprouvé certaines familles qui ont perdu un être cher ou qui doivent faire face à la maladie. Soyons aux côtés de nos amis, de nos proches afin que 2013 s'ouvre pour eux sous de meilleurs auspices.

Lors de la cérémonie des vœux à la population, le cap de la dernière année complète du mandat a été tracé : mener à bien les grands projets préparés et défendus depuis 2009.

Après trois années de gestion rigoureuse des deniers publics, notre commune peut renouer avec une politique d'investissement ambitieuse, sans pour autant s'endetter dans les proportions que nous avons connues dans un passé récent.

Sommaire

| | |
|------------------------------|----|
| Extraits des délibérations | |
| Commémoration du 11 novembre | 3 |
| Culture | 4 |
| Vie scolaire | 6 |
| Animation | 11 |
| Travaux | 12 |
| Grands projets | 16 |
| Trame d'hier | 22 |
| Vie associative | 24 |
| Au fil des jours | 29 |
| Loire-Semène | 30 |
| Libre expression | 31 |
| Etat Civil | 32 |

Directeur de la publication : Frédéric Girodet
Conception et rédaction : Robert Tournon, commission communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

Les constructions du nouveau centre de secours et de l'école élémentaire, primordiales pour l'attractivité et le dynamisme de notre commune ne constituent pas un aboutissement mais une étape dans la vie communale. Votre équipe municipale travaille et réfléchit désormais aux orientations à donner pour Saint Just Malmont en terme de développement durable, d'amélioration du cadre de vie, ou de développement économique dans le cadre des compétences communautaires.

Nous avons pris connaissance avec stupeur de la décision de la Fédération Française de Football, favorable au district de la Haute Loire qui obligerait nos clubs de la rive droite du Lignon à évoluer dans le championnat alti-ligérien.

Aujourd'hui la mobilisation prend un tournant juridique et médiatique, celle-ci doit s'intensifier et nous inviterons très prochainement les bénévoles, les sportifs, les familles de toutes les associations sportives à une grande manifestation. Si la fédération ne revenait pas sur sa décision, la périclitation et la disparition de nos clubs de foot seraient inéluctables, ce que nous ne pouvons accepter.

Enfin en ce début d'année je souhaite remercier les associations qui œuvrent auprès des publics les plus fragilisés ou qui entretiennent un lien social et intergénérationnel très précieux pour notre commune.

Je formule à toutes et à tous des vœux de bonheur, de réussite et de santé pour cette année 2013.

Votre Maire,
Frédéric Girodet

Conseil Municipal du 11 octobre 2012

- Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à défendre les intérêts de la commune, suite à l'assignation en référé devant le Tribunal de Grande Instance du Puy en Velay, à la requête de M. Cornu.
- Le dossier de consultation des entreprises pour la construction de l'école élémentaire a été approuvé par les conseillers municipaux à l'unanimité. Ils ont également autorisé M. le Maire à solliciter des aides financières auprès de M. le Préfet de la Haute-Loire, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), et auprès du Conseil Général de la Haute-Loire au titre du Contrat Global de Développement Durable (CG2D).
- Le conseil municipal s'est prononcé, à l'unanimité, sur la demande de subvention de l'école privée Saint-Joseph / Sacré Cœur, au titre de la DETR dont l'une des fiches permet le subventionnement des équipements numériques des écoles. La commune se substitue à l'école privée en faisant une demande d'aides financières de 3 000 € auprès des services de l'Etat, sur un montant total de 8 413 € hors taxe. L'école privée, s'engage par convention à rembourser la différence, c'est-à-dire 5 413 € hors taxe.

Conseil Municipal du 10 décembre 2012

- En fin d'année, le conseil municipal doit se prononcer sur les décisions modificatives du budget communal et du service de l'assainissement. La maîtrise des frais de fonctionnement et l'augmentation des recettes permettent d'augmenter le virement à la section d'investissement de 58 000 €, passant ainsi à 653 000 €.
- Lors de cette séance, M. le Maire a proposé de maintenir les tarifs publics communaux pour 2013. Seuls les loyers suivent l'indice du coût de la construction et les tarifs du ramassage scolaire augmentent de 2,73 % conformément au marché passé entre le Conseil Général et les transporteurs. Pour la troisième année consécutive, les tarifs des repas servis au restaurant scolaire municipal ne subiront pas d'augmentation.
- Les révisions simplifiées du PLU ont été approuvées à l'unanimité par le conseil municipal. Celles-ci concernent notamment des modifications de zonage des terrains accueillant le nouveau centre de secours aux Grangers et la maison de la chasse sur la route de Bruchères.
- La modification du permis d'aménager du lotissement du Champs du Breuil a été adoptée à l'unanimité. Les lots destinés à la construction de maisons de ville ont été transformés en 6 lots de 473 à 707 m². Un seul lot d'une surface de 916 m² est conservé pour la construction d'un petit bâtiment collectif.

Commémoration du 11 Novembre

Dès 9 heures, le dimanche 11 Novembre, Monsieur Le Maire, accompagné d'élus du Conseil Municipal, anciens combattants et musiciens de la JGR, a déposé une gerbe à Malmont, devant la plaque paroissiale, à l'église.

Ensuite, tous se sont retrouvés avec l'ensemble des élus, des anciens combattants, des pompiers, des associations de gymnastique, des écoles et de la population, ainsi que la JGR, pour la mise en place du défilé, à 10 heures, place Moulin Prugnat. Ce défilé s'est dirigé, comme d'habitude au monument aux morts du cimetière pour un dépôt de gerbes. Monsieur Le Maire a lu le message de Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, en charge des anciens combattants, rendant hommage aux soldats de toutes les guerres, et tout particulièrement les derniers d'entre eux qui sont tombés en Afghanistan. Puis le défilé a repris son chemin jusqu'à la Résidence Marie Lagrevol où les musiciens ont donné une aubade aux résidents toujours ravis de cette initiative. Ensuite, le défilé s'est rendu au jardin public où a eu lieu un second dépôt de gerbes devant le monument aux morts de la classe d'asile.

L'office religieux a suivi à 10H45, et un apéritif offert par la municipalité a réuni l'ensemble des participants dans la salle polyvalente, où une exposition très intéressante sur la grande guerre avait été installée et commentée par l'historien André MARTIN, à l'initiative de Anne BERINGER, enseignante de l'école publique. Cette exposition, ouverte au public l'après-midi, a également été proposée le lundi après-midi pour en faire bénéficier les élèves de la commune.



Salon du ruban : vitrine du savoir-faire Saint-Justaire, le salon a « emballé »...

Organisé par la commission culture municipale, le Salon du Ruban s'est déroulé les 17 et 18 novembre 2012, réunissant tous les acteurs de l'épopée rubanière de la commune. Le riche passé textile de Saint-Just-Malmont a exercé un impact direct sur l'économie, l'architecture et le monde associatif, et ce dès la fin du 16^{ème} siècle. Ce fut l'occasion de rendre un bel hommage à ce patrimoine culturel.

Durant deux jours, de nombreux visiteurs se sont rendus à la salle polyvalente où ils ont pu découvrir ou redécouvrir le savoir-faire des trois entreprises de textile que compte la commune (Ets CHEYNET, Ets SERAM, Ets SATAB), ainsi que leurs technologies de pointe et leurs créations mondialement diffusées. L'entreprise CHEYNET avait même installé un métier à tisser Jacquard en démonstration qui a suscité l'intérêt du public venu nombreux. Tous ont pu repartir avec un échantillon du ruban-élastique fabriqué tout spécialement pour le salon.

M. Yves Chassé, vice-président des Amis du Musée d'Art et d'Industrie de Saint Etienne et ancien commercial des Ets CHEYNET, présentait les différentes expositions proposées au musée, ainsi que les différents produits de CHEYNET présents sur le salon.

La maison du passementier, située rue Saint Dominique, également présente sur le salon, avait ouvert ses portes durant ces journées festives. Plus de 200 personnes s'y sont rendues, découvrant ainsi ce riche passé, cher au cœur des saint-justaires.

L'inauguration s'est faite en musique avec la Jeune Garde Rubanière participant également au salon avec un stand qui proposait au public de vieux instruments de musique, mais aussi d'anciennes photographies, et une projection en continu de leurs différentes prestations.

Mireille Dugard, artiste professionnelle spécialisée dans la broderie au ruban de soie, a présenté ses créations fines et soignées, sous les yeux admiratifs des visiteurs, apportant ainsi une touche artistique et un autre regard sur l'utilisation du ruban.



Le temps fort de ce salon fut le défilé de mode le dimanche après-midi, le Lycée Adrien Testud du Chambon-Feugerolles a accepté d'emblée de participer à cet évènement.



Blandine Goin, professeur d'arts appliqués, ainsi que vingt-trois de ses élèves ont présenté leurs créations originales et élaborées exclusivement sur le thème du ruban, dans une salle bondée.

Deux passages ont pu régaler ce public venu en nombre. Ce défilé haut en couleurs a vu la participation de Mélanie Françon, une jolie Saint-Justaire élue en octobre 2012 Miss St-Maurice de Lignon. Ces jeunes mannequins en herbe étaient coiffés pour l'occasion par les salons « L'idée en tête » et « Boucle d'or », maquillés par « L'espace bien-être ». Un grand merci à Lydie, Caroline et Isabelle, Claire et Lucie, qui ont démontré avec talent leur savoir-faire et qui se sont révélés de véritables partenaires.



Saint-Just-Malmont peut continuer, avec fierté, de porter le nom de « Cité Rubanière » et chacun s'accordait à reconnaître combien il est nécessaire de préserver et de faire partager au plus grand nombre, le patrimoine économique et culturel de la commune.

Exposition salle du conseil

Yolande Badel, une première exposition réussie... !

La salle du conseil a retrouvé une fois de plus ses fonctions de « galerie d'art », ouverte au public aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie. Mme Yolande Badel habite Saint-Romain-Lachalm, c'est une jeune artiste en « herbe », autodidacte, elle nous a réservé sa toute première exposition. Elle travaille actuellement sur des œuvres à effets de matières, avec notamment du « sopalin », des feuilles de journal, de l'encre de chine, ce qui donne un effet « usé » par le temps très réussi !

Yolande a quand même une préférence pour les portraits de personnages âgés et typés qu'elle a grand plaisir à travailler pour leurs traits patinés

par le temps, leurs regards très expressifs et leurs origines lointaines, tel cet homme du désert formidablement réussi. Souhaitons à Yolande beaucoup de succès pour ses prochaines expositions.



Spectacle « Escapade à Marseille » : une fantaisie musicale alerte et ensoleillée !...

Samedi 20 octobre 2012, la troupe Evasion, composée de onze comédiens, d'une dizaine de costumiers et techniciens s'est produite à la salle polyvalente.

La talentueuse troupe venue de Saint-Genest-Lerpt a fait rayonner durant près de deux heures sa bonne humeur, avec un répertoire de chansons françaises et des chorégraphies dynamiques, dans une mise en scène pétillante, signée Sylvie Kryzanowski-Zenon. Cette création se déroule à Marseille : deux amies plutôt délurées font du tourisme dans la cité phocéenne. Elles aimeraient bien retrouver un café-théâtre qu'elles avaient connu lors de leur précédente visite... Le final, haut en couleurs, avec des costumes brésiliens, a conquis un public venu en nombre.



Ecole Saint-Joseph Sacré-Cœur

A la manière de Robert DOISNEAU

Dans le cadre de notre projet d'école sur « les arts et la culture », les classes de maternelle étudient cette année les contes traditionnels. A travers « Boucle d'Or » et l'album de Pascal en noir et blanc, les élèves ont travaillé autour des photographies de Robert DOISNEAU et se sont amusés à reproduire des attitudes, postures et des petits instants de la vie à l'école ! Admirez !



De nouvelles activités sportives s'invitent à l'école

Comme à chaque rentrée, les élèves du cycle 3 de l'école St Joseph peuvent découvrir et pratiquer de nouvelles activités sportives. Cette année, deux nouveaux sports leur sont proposés. Tout d'abord, le tennis, avec le club de Saint Just Malmont qui met à disposition deux courts extérieurs, ainsi que le matériel adapté pour favoriser cette découverte. Au travers de situations ludiques, les enfants apprennent à maîtriser leurs déplacements, à apprécier et s'adapter aux différentes trajectoires, à envoyer et renvoyer la balle.



Ensuite, les enfants se sont initiés aux boules! Attention, les enfants vous rappelleront à l'ordre si vous confondez la pétanque et les boules Lyonnaises. En effet, à l'intérieur du boulodrome Saint-Justaire, des boulistes confirmés initiaient les élèves au tir, au placement des boules et surtout aux règles de ce nouveau sport. Ces découvertes suscitent déjà de nouvelles vocations chez nos sportifs en herbe qui désirent s'inscrire dans l'un ou l'autre des clubs.

Les CM2 au cinéma

Les élèves du CM2 ont profité de l'offre du Crédit Mutuel de Firminy : une place de cinéma pour aller voir, en avant première, le film « Frankenweenie » de Tim Burton. Film apprécié par tous à l'unanimité ! Merci à Mr Patrick Chevalier, directeur de l'agence, d'avoir pensé à nous !

Mobilisation pour ELA

Les enfants de l'école Saint-Joseph/Sacré-Cœur se sont mobilisés pour soutenir l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies.

Toutes les classes se sont investies pour cette action : certaines ont participé à la dictée, d'autres à un parcours sportif.

A cette occasion, les enfants ont apporté une participation financière volontaire reversée à l'association, et nous les en remercions.



Une américaine à l'école

Lundi 19 novembre, l'école Saint-Joseph /Sacré-Cœur a eu la visite de Margaret, accompagnatrice d'un groupe d'élève, qui venait en visite au lycée Notre-Dame-du-Château à Monistrol-sur-Loire.

Les enfants ont pu localiser les Etats Unis sur le globe, puis échanger, utiliser leurs connaissances en anglais avec elle. Ce fut une expérience intéressante pour les enfants qui se sont rendu compte qu'ils pouvaient employer les mots appris à l'école dans un dialogue.

Semaine du goût

Jeudi matin, les élèves de petite, moyenne et grande sections ont préparé un goûter équilibré dans le cadre de la semaine du goût.

Au menu : fromage blanc sucré, bananes, tartines de beurre et confiture.

L'occasion de découvrir ensemble un goûter original !



Ecole élémentaire publique

Energies renouvelables à l'école

Les élèves de CM2 ont reçu la visite des étudiants du BTS énergies renouvelables du lycée Léonard de Vinci. Les étudiants avaient apporté une éolienne, un panneau photovoltaïque, une maquette de maison basse consommation. S'insérant parfaitement dans la partie du programme sur l'énergie, cette intervention illustre parfaitement les notions abordées en cours. Les étudiants ont particulièrement insisté sur l'impact environnemental de l'utilisation des différentes énergies auquel les enfants sont très sensibles.

Ce lien entre lycée et école permet de modifier le rapport que les élèves ont avec le savoir pour le rendre un peu plus abordable à certains.



Exposition sur les araignées

Cette année, les classes de GS-CP, de CP et de CE1 participent à un projet plutôt surprenant consacré aux araignées ! C'est pourquoi, les enfants sont allés visiter une exposition provenant de Paris, intitulée « Au fil des araignées » à l'Hôtel-Dieu, au Puy-en-Velay. En demi-groupes, ils ont écouté des histoires d'arachnides, observé leur anatomie, leur lieu de vie et appris à en avoir moins peur.

Pour compléter la journée, les CE1 participaient à un atelier sur le volcanisme (simulation d'une explosion volcanique à partir d'une maquette) pendant que les GS-CP et les CP découvraient le musée interactif de l'Hôtel-Dieu, axé sur les caractéristiques de la région du Puy : son relief, ses paysages, ses animaux, ses cultures... Plus tard dans l'année, un animateur scientifique viendra en classe afin de répondre à d'autres questions que se posent les enfants sur les araignées. Grâce à ces renseignements et aux différentes recherches menées en classe, les élèves écriront un récit dont l'héroïne sera... une petite bête à huit pattes !



Journée portes ouvertes au restaurant scolaire

L'habitude a été prise depuis quelques années d'ouvrir les portes des cuisines et du restaurant scolaire aux familles en début d'année. Cette opération a été reconduite le 21 septembre dernier en partenariat entre la société Elior et la municipalité. A cette occasion, la cinquantaine de familles présente a pu visiter les installations où sont accueillis les enfants à midi mais aussi découvrir les cuisines où sont confectionnés chaque jour les 190 repas en moyenne pour la crèche, l'école de Malmont et les écoles de Saint-Just.



Olivier Leleu, le chef cuisinier, et Lucienne Colomb, son aide cuisinière, se sont prêtés avec plaisir au jeu des guides et ont pris le temps d'expliquer aux parents la chaîne d'élaboration des repas puis de répondre à leurs questions très pointues sur la traçabilité ou la provenance des produits par exemple.

M. Le Maire, Christine Bonnefoy, adjointe à la vie scolaire et Emmanuel Sahuc, responsable du service restauration scolaire, étaient également présents pour renseigner les parents sur la gestion et l'organisation du service. Véronique Vercey, responsable régionale d'exploitation Elior, est venue échanger avec les familles et partager avec elles le buffet confectionné par le chef.

Halloween

Jeudi 25 octobre, à la veille des vacances de Toussaint, Olivier LELEU, le chef cuisinier, a transformé le restaurant scolaire en salle mystérieuse. Etonnés, voir impressionnés pour certains par la décoration, les enfants ont également eu la surprise de découvrir le personnel encadrant déguisé pour l'occasion.

Sorcières, citrouilles, diable ou vieux pirate sont venus partager ce moment avec les enfants. A peine effrayés, il en fallait plus pour couper l'appétit des petits démons qui ont apprécié le repas tout en orange concocté par le chef où pizza maison, bœuf bourguignon, purée de potiron, mimolette et pêches au sirop et gouttes de chocolat étaient au menu. Enchantés par cette animation, les enfants des classes de primaire ont même demandé à Olivier de les accompagner jusqu'aux écoles dans sa tenue d'homme citrouille.



Spectacle de Noël

Vendredi 14 décembre, la salle polyvalente de la mairie avait revêtu ses habits de salle de concert. Une certaine effervescence régnait toute la matinée et en début d'après-midi. Les 580 élèves des écoles saint-justaires sont venus rencontrer le chanteur et conteur Jean-René. S'il n'arbore plus sa célèbre moustache, l'artiste n'en a pas moins perdu son aura auprès du jeune public. Le spectacle qu'il propose au cours des trois représentations passe très vite aux yeux des enfants qui participent en chantant certaines chansons qu'ils connaissent sur le bout des doigts : « Monsieur Salade », « Pas sages » ou encore « Des câlins ». Ils ont aussi découvert ce qu'il y avait « Dans ma guitare » et ont applaudi sur l'air de « Tape tape dans tes mains ». Certains enfants ont même été invités à venir partager la scène avec Jean René et l'accompagner aux percussions. Sans doute intrigué par cette ambiance festive, le Père Noël est venu partager un moment du spectacle au milieu des enfants visiblement comblés par cette journée.



Repas de Noël

La commission en charge de la vie scolaire a organisé le traditionnel repas de Noël pour les écoliers de la commune. Une cinquantaine de bénévoles, agents ou élus agissent en coulisses et sont mobilisés pour encadrer les 370 enfants présents le jeudi 20 décembre. Auparavant, ils ont prêté main forte pour la mise en place du matériel et le dressage des tables dans les deux salles du restaurant scolaire, dans la salle des expositions, ainsi qu'à la salle de Malmont. Sitôt le festin terminé, le matériel a été évacué afin de permettre le nettoyage des salles. La salle du restaurant scolaire a été soigneusement décorée par le personnel et le chef cuisinier. Les enfants du centre de loisirs n'ont pas manqué d'apporter la touche finale à cette décoration. Les enfants ont apprécié le menu festif confectionné de main de maître par le chef cuisinier Olivier Leleu et Lucienne Colomb. Ces derniers n'ont pas ménagé leurs efforts pendant plusieurs jours pour proposer un repas fait maison. Au menu, terrine de mousse de canard, mignon de porc sauce forestière et ses pommes duchesse maison, fromage blanc, bûche de Noël au chocolat maison, papillotes et clémentines. Un moment festif particulièrement réussi ponctué grâce à la traditionnelle visite du Père Noël que nous remercions pour sa disponibilité et sa gentillesse. La municipalité remercie l'ensemble des personnes ayant participé à la réussite de cette manifestation.



Téléthon 2012

« Oser vaincre », tel était, cette année le slogan du Téléthon et les saint-justaires ont « osé » affronter les frimas de cette journée du 8 Décembre pour apporter leur contribution au téléthon. Cette année encore, ils ont été généreux, en effet, nous avons versé à l'AFM la somme de 5 156,46 €.

Il est important de souligner que deux associations ont fait un don important, Timothé Petit Coeur et Les Petites Mains d'Antan, cette dernière ayant été dissoute dernièrement, a fait don du solde de son compte financier à l'AFM, sans oublier la participation de 1 800€ de la commune.

Au programme de cette journée : vente de bougies, stylos, portes-clés, vin chaud, démonstrations de gymnastique au gymnase n° 2, danses africaines et scénettes de théâtre jouées par des enfants. N'oublions pas également les parties de cartes organisées par le Club Toujours Jeune.



Les marches de jour ont eu peu de succès, en revanche, 58 marcheurs ont bravé la neige et le verglas pour la marche de nuit dont le ravitaillement avait lieu cette année à la Rulrière, où les attendaient un bon vin chaud, des fruits et des gâteaux.

Vers 17h30, a eu lieu l'illumination du Sapin de Noël, installé par les employés communaux, sur la place de la mairie, avec la participation du Comité des Fêtes qui offrait le chocolat chaud aux enfants et le vin chaud aux parents, tout ceci accompagné d'une aubade donnée par les musiciens de la JGR .

Cette journée s'est terminée par la traditionnelle et toujours excellente soupe aux choux préparée par les anciens d'AFN. Nous avons comptabilisé 280 soupes. Un grand bravo aux cuistots qui, pour la préparation et le service, sont restés pratiquement toute la journée, dehors sous le froid et la neige.

La tombola proposée par la Société de chasse avec pour lot un chevreuil a été remportée par Monsieur René Sabatier. Le tirage de la seconde tombola proposée par l'AFM aura lieu en Janvier : elle permet de gagner des repas gastronomiques chez de grands restaurateurs de la Haute-Loire ...

Merci à tous les acteurs de cette journée particulière : les bénévoles, les associations, les écoles et les employés communaux pour leur mobilisation.

Marché de Noël

Dimanche 16 Décembre a eu lieu le marché de Noël et ce sont 60 exposants qui ont proposé tout au long de la journée, dans les différentes salles municipales, divers produits : décorations de table et de Noël, bijoux divers et variés, peinture sur métal et sur ardoise, cosmétique, produits du terroir (miel, pain d'épice, terrines, escargots, foie gras et autres bonnes choses pour cette période de fin d'année) ; plusieurs écrivains étaient également présents. Il y en avait pour tous les goûts et tous les prix, ainsi chacun a pu faire son choix...

Animation

Comme nouveauté, nous avons reçu cette année, une fleuriste présentant de très beaux centres de tables et divers bouquets de fleurs exotiques et une maquilleuse qui a exercé son art avec talent sur des visages d'enfants ravis. Malgré le manque de neige, les chiens de traîneaux de Monsieur Valentin de Ste Sigolène ont fait des circuits durant tout l'après midi pour le bonheur des enfants et des parents.

Le Père Noël, accompagné de son photographe, était présent toute la journée, ainsi qu'un jeune garçon qui proposait des sculptures sur ballon ; moment d'émerveillement pour les enfants lors de la distribution de papillottes, pochettes surprises et de la photo.

Toutes ces activités étaient organisées par la Municipalité. Un grand merci à tous les exposants et à la population venue très nombreuse à ce Marché de Noël.



Travaux

La construction du terrain de football synthétique a condamné la liaison des deux rives du Sambadou qui relie le Petit Roure au centre bourg. Les agents des services techniques ont réalisé une passerelle en bois autoclave afin de garantir le franchissement du ruisseau en toute sécurité aux nombreux promeneurs. Une attention particulière sera apportée cette année en ce qui concerne l'entretien et l'aménagement paysager aux abords de cette passerelle.



Afin de limiter la vitesse, des ralentisseurs du type « coussins berlinois » ont été installés par les employés communaux. Cet équipement ne peut être installé qu'en agglomération dans une zone où la limitation de vitesse est à 50 km/h. Les panneaux qui signalent les coussins berlinois sont réglementaires et doivent être positionnés à une distance précise. Cette installation suscite l'approbation ou l'opposition des administrés, mais répond uniquement à la volonté d'agir pour la sécurité de tous.

Après les villages de Malmont et du Fau, c'est la route du même nom qui a été concernée par la numérotation.

En effet, il avait été constaté une absence de numéro ou une numérotation anarchique sur cet axe. Cette action d'amélioration menée par la municipalité, en partenariat avec la poste est primordiale car elle répond à une exigence en terme de sécurité.

En effet, une numérotation adaptée permet aux services de secours et d'urgence d'accéder plus rapidement à une adresse précise ; de plus, la distribution du courrier se trouve facilitée et sécurisée.



Comme chaque année à la même période, les employés municipaux décorent le centre bourg avec les illuminations de Noël. Le grand sapin illuminé orne la place de la mairie pour le bonheur des petits et des grands.

La confection d'abris conteneurs est une priorité d'ordre sécuritaire et esthétique. Ces derniers mois, ce sont huit enclos qui ont été réalisés par les agents des services techniques, en partenariat avec la communauté de communes qui fournit l'habillage en bois autoclave pour des espaces prédéfinis et normés. Les abris conteneurs spécifiques ou hors normes sont réalisés entièrement par les employés communaux.



Le poste de relevage des eaux usées du Sarret a été mis en service en 2007. Suite à une mauvaise conception de l'ouvrage, les deux pompes de relevages usées prématurément ont dû être remplacées.

Afin de garantir une durée de vie optimale aux nouvelles pompes, un déssableur de grande capacité a été construit par les agents des services techniques. Cet ouvrage, nettoyé et débarrassé des sables et autres minéraux de manière régulière, évitera le passage dans les pompes de ces matières indésirables.



Le club house de tennis, construit par les services techniques, a été clôturé à l'aide d'un muret et d'un grillage rigide. Cette opération a été menée par les employés communaux.



Un caniveau-grille très endommagé au village de Bruchères a été repris par les employés communaux afin de canaliser les eaux pluviales de la chaussée qui, à cette occasion, a été améliorée.

Le chantier de réhabilitation du Fau touche à sa fin avec l'installation des candélabres et des lanternes. Au printemps, les agents des services techniques aménageront la place du village, mettant ainsi en valeur la croix, le bacha et le lavoir récemment rénovés par la communauté de communes Loire Semène. Le transformateur a été écroulé au mois de novembre, les réseaux téléphoniques ont été supprimés des poteaux, ceux-ci sont en cours de dépose.



Dans le programme de rénovation du petit patrimoine mené par la communauté de communes, la municipalité avait inscrit la croix de Jurine, sérieusement endommagée par le poids des ans. Cette croix sera elle aussi mise en valeur avec un petit aménagement paysager, réalisé prochainement par les employés communaux.

Le chauffage du dojo montrait depuis quelques années des signes de faiblesse. Afin d'éviter des interventions répétitives et coûteuses, mais aussi des désagréments, le dispositif a été totalement remplacé par un aérotherme plus performant et moins gourmand en énergie.



Le déversoir d'orage situé à proximité de la réserve d'eau du complexe sportif fonctionnait mal et nécessitait des interventions nombreuses des agents des services techniques. Un ouvrage mieux calibré et plus fonctionnel a été mis en place par l'entreprise de travaux publics Guérin. Il évitera ainsi la pollution du ruisseau Sambadou tout proche et mettra ainsi la commune en conformité avec la réglementation sanitaire en vigueur.



Le projet de construction de la caserne entre dans sa phase opérationnelle puisque le terrain a été acquis par la municipalité, et les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales ont été installés par l'entreprise Guérin. Les autres réseaux (électricité, eau potable, gaz, téléphone) sont en cours de demande et seront mis en place prochainement.

Le vaste programme de réfection des voiries communales s'est poursuivi cet automne et s'est achevé avec la route du Fau, la ZA du Fau et la liaison le Fau - Le Fangeat.



Après de longues années de service le véhicule utilitaire Renault Express a été remplacé par un pickup à l'usage très polyvalent et adapté à l'entretien et au nettoyage de l'espace public.

Des travaux récurrents et saisonniers ont été accomplis par les employés communaux tels que la reprise de tampons ou de grilles d'assainissement sur les chaussées, la taille des massifs et de la haie du complexe sportif, des réparations de chauffage défectueux, ou des travaux de réparation de l'éclairage public.



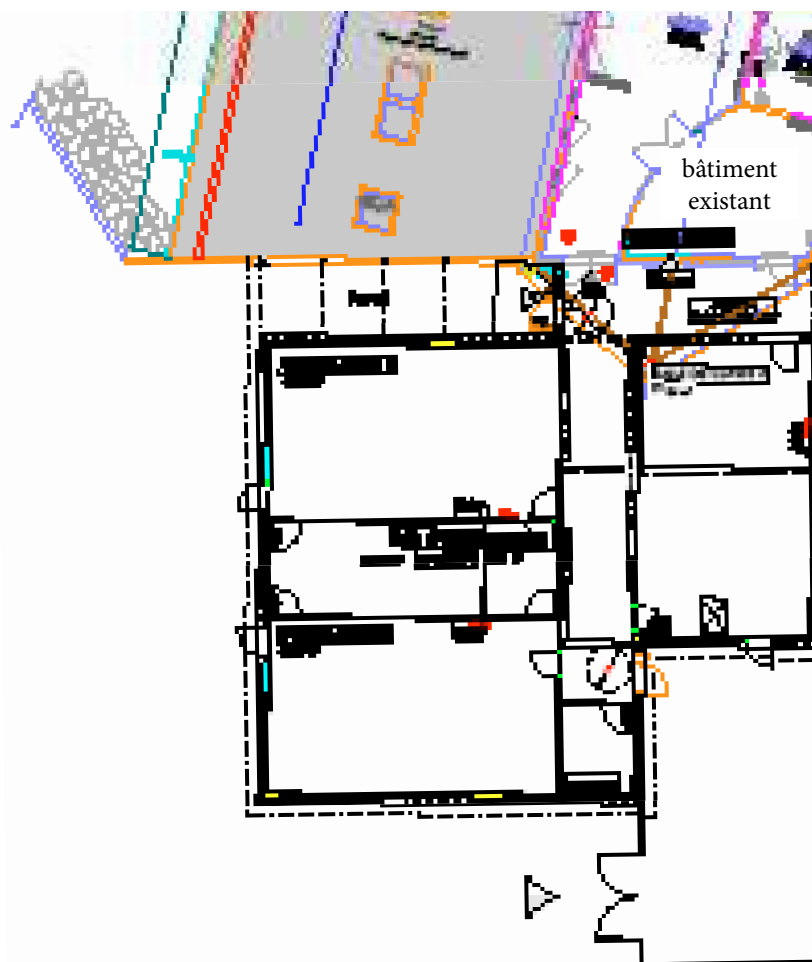
Pendant une quinzaine de jours, les opérations de déneigement ont été conduites par les agents des services techniques, de nuit comme de jour, avec un sens prononcé du service-public. Les services techniques, épaulés par des prestataires privés efficaces et très réactifs, ont permis aux automobilistes de se déplacer sans problèmes majeurs, malgré la « burle ».

Ecole élémentaire

Le point sur l'avancée du projet

Les travaux de construction de l'école élémentaire débuteront dès le 1^{er} trimestre 2013 et devrait durer une année, suivant les conditions météorologiques. Une collaboration très étroite entre les élus, l'architecte, les enseignants et les parents d'élèves a favorisé l'élaboration d'un projet fonctionnel, esthétique, économe en coût de fonctionnement et durable. Suite à la consultation lancée par la commune au mois de novembre, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 décembre dernier afin d'ouvrir les plis proposés par les entreprises, ce ne sont pas moins de 89 propositions qui nous sont parvenues. La commission d'appel d'offres a été convoquée le 19 décembre, suite à l'analyse des offres effectuées par l'architecte. Au regard des propositions susceptibles d'être retenues, le coût de l'opération devrait se situer en deçà de l'estimatif établi par le cabinet d'architecte Magaud.

Il est important de préciser que d'ores et déjà, avant même que le premier « coup de pioche » ne soit donné, la moitié de l'investissement a été financée sur l'année 2012. Cette anticipation permet de lisser l'investissement sur plusieurs exercices et a pour conséquence de ne pas surendetter la commune.

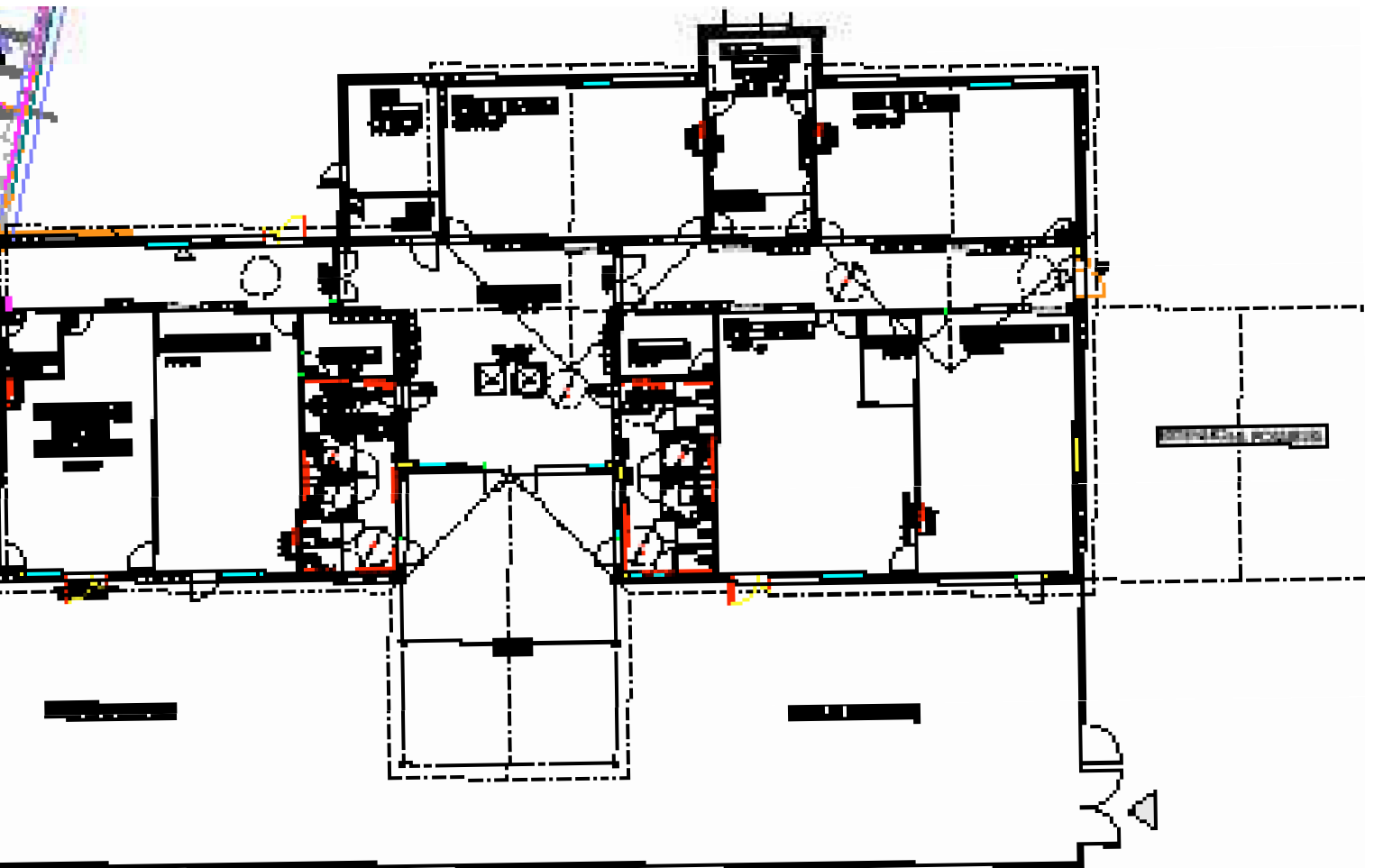


Un bâtiment vertueux sur le plan économique et environnemental

La construction de l'école élémentaire répondait à un double objectif : achever la réalisation du groupe scolaire pour réaliser des économies en terme de fonctionnement (personnel, énergie, chauffage) et accueillir les enfants dans d'excellentes conditions.

L'ouverture de l'école élémentaire apportera, en outre, une nette amélioration du flux de circulation par rapport à la situation de l'ancienne école. Une piste style « dépose-minute » sera créée pour fluidifier la circulation aux abords du groupe scolaire.

L'école s'intégrera parfaitement dans son environnement et répondra à la norme R.T. 2012, très exigeante en termes d'isolation thermique et d'économie d'énergie. Pour le chauffage le choix des élus s'est porté sur la technologie de l'aérothermie, fiable, économique et n'utilisant pas d'énergie fossile.



Un espace agréable doté d'une capacité d'extension

La future école comptera sept classes avec une possibilité d'extension de deux classes supplémentaires. Des salles intermédiaires situées entre chaque classe permettront d'effectuer des activités en groupes. Toutes les classes seront câblées de manière à accueillir des équipements numériques tels que des tableaux interactifs, un vidéoprojecteur et des postes informatiques. La salle BCD et la salle d'anglais/musique regrouperont les équipements et le mobilier nécessaires à l'apprentissage de certaines disciplines (travail de recherche, langues vivantes, informatique...). Le préau, s'encastrant dans une charpente traditionnelle, donnera du volume au hall d'entrée qui bénéficiera d'un traitement esthétique particulier, avec l'utilisation du bois et une acoustique travaillée, évitant les résonances. La vaste cour de 500 m², orientée au sud a été conçue pour faciliter la surveillance des élèves, car dépourvue d'angles morts.

Financement de l'opération

Dès la connaissance du nouveau contrat global de développement durable, signé en 2011 entre le conseil général et les communautés de communes, la municipalité avait décidé d'inscrire 70 000 euros pour financer la nouvelle école. Lorsque les modalités de financement par l'Etat seront connues, une demande au titre de la dotation d'équipement de territoires ruraux (DETR) sera effectuée auprès des services préfectoraux. Enfin, une réserve parlementaire sera sollicitée pour diminuer la part du financement supportée par la commune.

Dès le déménagement de l'école élémentaire, l'ancien bâtiment rue Nationale sera vendu, occasionnant ainsi un produit pour le budget communal, toutefois cette cession s'effectuera dans un cadre précis et la municipalité devra rester très vigilante sur la destination finale de ce bâtiment chargé d'histoire et situé en plein centre-bourg.

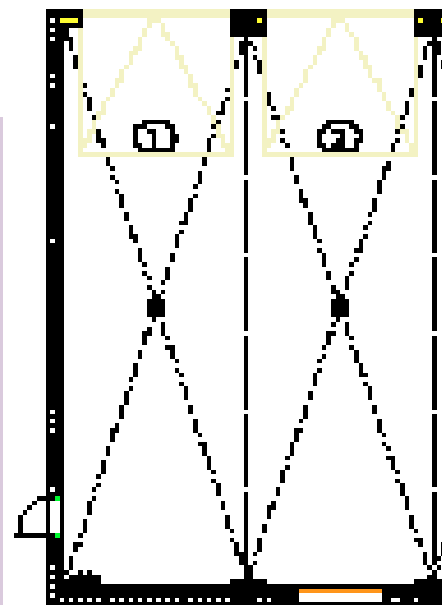
Le nouveau centre de secours, une hypothèse qui devient réalité

Rappel du contexte

Les locaux du centre de secours de St Just Malmont ne sont plus adaptés aux besoins du service actuel. En effet, ils sont trop exigus, certains matériels sont stockés dans les locaux communaux et leur situation en plein centre-bourg les pénalise avec des contraintes de sorties sur la chaussée difficiles notamment pour le lavage des véhicules.

Il est important de préciser que le bâtiment actuel est bien loin des standards en vigueur aujourd'hui en terme d'économie d'énergie, et engendre des coûts de fonctionnement importants pour le département. Enfin, les locaux ne sont pas adaptés à la présence de personnels féminins. Face à ce constat, il a été décidé, en concertation avec les élus, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et les sapeurs pompiers locaux de construire une nouvelle caserne.

L'effectif du centre de secours de St Just Malmont est de 30 sapeurs pompiers, il est doté de 6 véhicules et le nombre d'interventions est de 200 sorties par an.



La municipalité déterminée à faire aboutir le projet

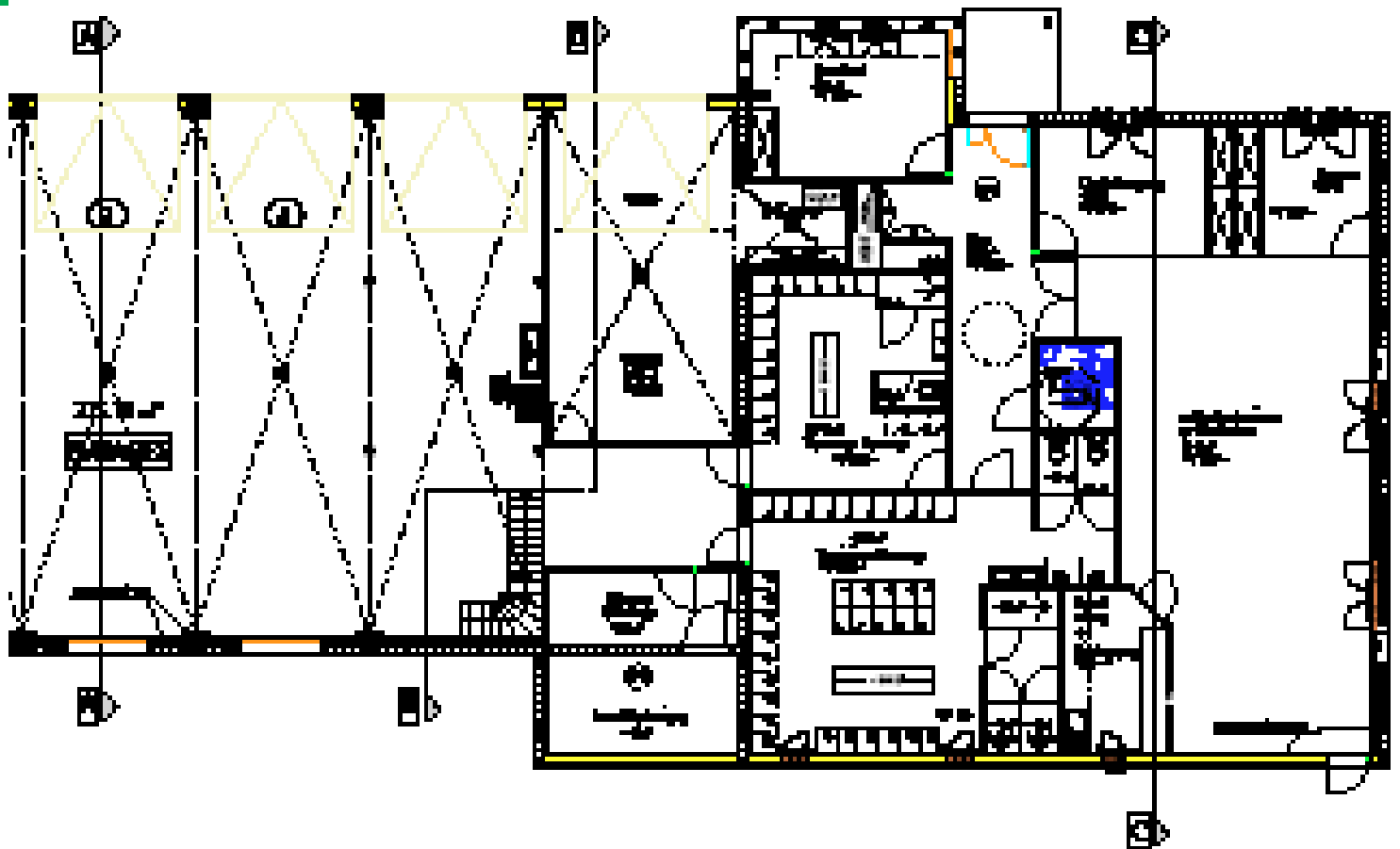
Trop longtemps l'évocation de la construction d'une nouvelle caserne était restée au stade de proposition lancée en campagne électorale.

Dès le début du mandat, les élus saint-justaires se sont rapprochés du SDIS pour élaborer un projet qui puisse enfin voir le jour. La tâche fut rude car de nombreuses communes du département étaient sur les rangs, les contraintes budgétaires étaient bien réelles et la commune devait se porter acquéreur d'un terrain bien situé et répondant à de nombreux critères très sélectifs. Enfin, il a fallu faire preuve d'une certaine persuasion, voire même d'une certaine fermeté pour combattre les tentatives en faveur d'un rapprochement des trois centres de secours du secteur (La Séauve, St Didier, St Just) qui aurait provoqué une crise du volontariat chez les sapeurs pompiers et des frais de fonctionnement nouveaux, notamment avec le recrutement d'un pompier professionnel pour gérer un centre effectuant 500 interventions par an...

L'excellente collaboration avec le SDIS et la recherche du meilleur compromis pour conserver des sapeurs-pompiers motivés au service de la victime, a été atteint.

M. Le Maire, au travers de ces pages, souhaite remercier sincèrement la famille Girinon qui a fait preuve d'un grand sens des responsabilités et d'une très bonne écoute en cédant à la commune à un prix très raisonnable le terrain nécessaire pour la construction de cette nouvelle caserne.





L'élaboration du projet

Le cabinet d'architecte, les services du SDIS, les pompiers de St Just et M. Le Maire se sont rencontrés à de multiples reprises pour concevoir un bâtiment adaptés aux besoins des sapeurs-pompiers, toujours avec le même objectif : apporter la meilleure assistance possible à la victime.

La caserne type proposée par le SDIS a donc beaucoup évolué au fil des réunions, pour aboutir à un bâtiment en trois volumes (espace-vie, garage et mezzanine optimisant la hauteur sous charpente). La construction sera traditionnelle avec mur en moellons crépis et couverture tuile en terre cuite. Le bâtiment s'intégrera parfaitement à son environnement le plus proche.

Parallèlement, une révision simplifiée du Plan local d'Urbanisme a été conduite par la municipalité, car le zonage du terrain acquis par la commune n'était pas adapté à la construction d'un tel bâtiment.

Aujourd'hui, la consultation des entreprises a été lancée par le SDIS, le terrain est en cours d'équipement de réseaux et il est apte à être construit.

Les aspects techniques et financiers

Le SDIS finance à hauteur de 75 % la construction du centre de secours, les 25 % restants demeurent à la charge de la commune, l'estimatif de l'opération se situe à 610 700 euros H.T.

La commune doit quant à elle, fournir un terrain équipé de tous les réseaux (eau potable, gaz, télécommunication, réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées).

Concernant l'organisation du bâtiment, la partie garage comptera 6 travées d'une surface totale de 350 m². L'espace-vie qui regroupera les sanitaires, les vestiaires, les bureaux et la salle de réunion, totalisera 220m². La formation continue de nos sapeurs-pompiers constitue un atout considérable de notre centre de secours. Celle-ci sera effectuée dans les meilleures conditions possibles car la mezzanine créée au dessus de 2 travées abritant des véhicules légers, permettra la dispense de formation en groupes notamment en direction des jeunes sapeurs pompiers.

Enfin, à l'extérieur, une piste de lavage sera aménagée et l'entrée du site sera particulièrement soignée avec l'utilisation d'un muret en gabions également très utile pour stopper la neige en cas de vent.

Ce nouveau centre de secours améliorera considérablement les conditions d'exercice des missions de nos sapeurs-pompiers et par conséquent l'assistance aux victimes.

Quant à l'ancienne caserne, sa position en centre bourg qui était un inconvénient, présentera demain un avantage car ce bâtiment qui reviendra à la commune, pourra être réhabilité en salle mises à disposition des associations. La municipalité réfléchit d'ores et déjà à sa reconversion.

Le barrage des Plats

Un peu d'histoire

Le barrage des Plats, situé sur la commune de Saint-Genest-Malifaux, a été construit par la ville de Firminy en 1958. Le syndicat des eaux de la Semène alors récemment créé, saisit l'importance vitale de cette retenue d'eau permettant d'approvisionner un territoire qui n'avait d'autre choix que d'utiliser l'eau de la fontaine, d'un puits ou d'une source, avec les aléas que l'on peut imaginer. La conduite, qui devait alimenter la ville de Firminy, traversait la commune de Saint-Just-Malmont. Le syndicat des eaux de la Semène signa une convention d'achat d'eau potable avec Firminy, et construisit la station de traitement de Lerbret, afin de transformer l'eau brute en eau potable. Les années suivantes, un réseau d'adduction d'eau potable était déployé, les conditions de vie de nos habitants en ressortiront considérablement améliorées et plus tard, l'industrie textile, consommatrice d'eau, put prendre son essor.

En 2005, le barrage des Plats est vidangé, l'ouvrage ne put être remis en service en raison de désordres constatés sur la structure.

En attendant sa réhabilitation, les habitants du syndicat des eaux de la Semène sont approvisionnés par une ressource de secours créée en 1998, en prévision de la vidange du barrage. Cette ressource est constituée par un piquage sur la conduite forcée du Lignon qui achemine l'eau du Barrage de Lavalette vers Saint-Etienne. Cette adduction d'eau n'est possible qu'en utilisant des pompes électriques chargées de remonter l'eau jusqu'à la station de traitement, contrairement au Barrage des Plats, dont l'eau était conduite de manière gravitaire jusqu'à cette station.

Cette solution provisoire, très aléatoire, doit être uniquement considérée comme une ressource secondaire, puisque l'approvisionnement en eau de plus de 20 000 personnes et de grands sites industriels, ne dépend que de la fiabilité de pompes électriques. Plusieurs fois depuis 2005, nous sommes passés tout prêt d'une rupture en alimentation d'eau. Il va s'en dire que nous vivons dangereusement depuis 7 ans.....



Insertion paysagère du futur barrage

Un projet de réhabilitation du barrage enfin crédible et à portée de main

Depuis 2009, le président du syndicat des eaux de la Semène, Yves SERRANO, accompagné de ses deux vice-présidents, Frédéric GIRODET et Régis BONNEFOY ont soutenu sans relâche ce projet de réhabilitation du barrage, en partenariat avec le syndicat des barrages, propriétaire de l'ouvrage (Firminy, Unieux, Fraisses, Saint Paul en Cornillon). La convention, datant de 1958, signée par nos prédécesseurs, a été réactualisée et prévoit notamment une fourniture équitable en eau brute pour le syndicat des Barrages et le syndicat des eaux de la Semène avec un minimum de 500 000 m³ soit la moitié de notre consommation d'eau.

Un bureau d'étude a été mandaté par le syndicat des barrages afin d'élaborer le projet de réhabilitation. Une enquête publique a été ouverte et au prix de nombreuses réunions de travail, d'information et de développement d'arguments convaincants, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la réhabilitation du barrage.

Les opposants au barrage ont pu faire valoir leurs arguments, les solutions alternatives ont été étudiées une à une et la réhabilitation du barrage s'est révélée comme une évidence. Le 22 mai 2012, Madame La Préfète de la Loire signe l'arrêté d'autorisation des travaux. A ce jour, un recours en justice a été déposé mais a rapidement été débouté par le tribunal.

Les travaux ont commencé

Il est important de noter que le syndicat des Eaux de la Semène ne supporte aucun investissement sur cette réhabilitation et que la maîtrise d'ouvrage incombe au syndicat des Barrages. Le coût des travaux se monte à 6 333 000 € HT et de nombreux co-financeurs participent à l'opération :

- Agence de l'eau : 1 899 900 € (30%)
- Etat : 760 000 € (12%)
- Conseil Général de la Loire : 250 000 € (4 %)
- Conseil Général de Haute-Loire : 353 000 € (5.60 %)
- Syndicat des Barrages : 3 070 140 € (48.40 %)

Le bureau d'études a retenu la solution du barrage poids, c'est-à-dire qu'un massif en béton sera érigé à l'avant du mur actuel, servant ainsi de coffrage, et le poids de l'ouvrage apportera la résistance nécessaire à la masse d'eau retenue.



Les travaux ont débuté cet automne et s'étaleront sur 18 mois. Aujourd'hui, les opérations de terrassement se poursuivent et très bientôt le béton sera coulé à l'aval du mur actuel.

Le chantier sera approvisionné par une centrale à béton installée sur le site des carrières SCHL à Saint-Just-Malmont.

Il est important de préciser que toutes les précautions sont prises et que l'arrêté d'autorisation est respecté à la lettre afin de protéger la Semène pendant toute la phase des travaux. La rivière a été busée sur la partie où s'activent les engins, évitant ainsi toute dégradation du lit de la rivière. Des pêches d'inventaire et de sauvegarde ont été réalisées afin de répertorier les espèces dans un but de protection. Une fois l'ouvrage achevé, des bras de pompage mobiles seront installés pour restituer à la rivière un débit réservé d'eau.

L'inconvénient d'un barrage situé sur le cours d'eau d'une rivière réside dans la restitution d'une eau à la température trop élevée parce que stagnante. Avec ce dispositif, de l'eau plus fraîche sera ainsi rendue à la rivière, en respectant un débit réservé fixé par la réglementation. De plus, un système de « toboggans » permettra aux poissons présents dans la retenue d'eau de descendre la rivière. L'enjeu de la réhabilitation du barrage des Plats est double car il s'agit de doter notre territoire d'une réserve d'eau fiable, tout en respectant l'environnement et l'intégrité de la rivière.



La dimension du développement durable est importante dans cette opération car l'eau ainsi acheminée gravitairement jusqu'à la station de traitement de Lerbret ne nécessitera plus le pompage de l'eau brute sur la colonne forcée du Lignon, avec sa facture annuelle d'électricité de près de 100 000€.

Enfin, le site du barrage des Plats s'inscrit dans une démarche touristique de la Communauté de Communes des Monts du Pilat qui souhaite développer ce secteur d'activité en aménageant à proximité, un parc botanique. Nul doute que cette initiative participera à établir, autour de cette réserve d'eau de 1,5 millions de m³, un périmètre de protection fiable assurant ainsi à nos habitants une eau d'une très grande qualité comme ce fut le cas pendant 50 ans.

La rubrique « Trame d'hier » vous propose de revenir en 1991, année importante en termes de travaux, de construction de nouveaux équipements et de gestation de projets.

Dans son éditorial, M. Pierre Royon, Maire, évoquait « la crise économique qui frappe la France et l'Europe », puis énonce la liste des projets en cours. Aujourd'hui, cette crise est toujours d'actualité, et la commune et les élus continuent à se mobiliser pour soutenir l'activité en investissant et en préparant l'avenir de notre commune.

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX

Des attributions qui lui sont confiées, la Commission des Travaux retrace, brièvement, ce qui a été accompli et ce qui reste encore à faire.

Dans un premier temps, beaucoup de travaux ont été effectués par les employés municipaux en 91 :

- Au niveau du Complexe Sportif

- * tonte des talus
- * sablage du terrain d'honneur avec utilisation de 75 tonnes de sable
- * sablage du terrain stabilisé après régalaie
- * élagage de la haie
- * goudronnage de l'accès au garage des matériels
- * curage du ruisseau
- * captage et canalisation des eaux de surface du terrain stabilisé

- Au niveau de la voirie

- * aménagement du trottoir "Rue de la Chamarèche"
- * aménagement du trottoir "Lotissement du Sarret"
- * modification du rond-point au Lotissement du Sarret

- Au niveau des entretiens des espaces verts

pour préserver l'embellissement des lotissements et zones.

- * aménagement de la zone d'activités de la Garnasse
- * aménagement du lotissement des Grangers
- * aménagement du lotissement du Centre avec prévisions de plantations d'arbustes.

D'autres travaux plus conséquents ont nécessité de faire appel à des entreprises. Il s'agit de :

- * l'amélioration de l'éclairage public (terminée fin 90) 1^{re} tranche

- * le goudronnage de la rue du Midi effectué en été 91

- * l'achèvement de la dernière tranche des égouts de Malmont en Septembre 91

- * la réfection du chemin de la Cour (récemment effectuée) par un enrobé spécial qui en prolonge l'usage.

- * Démolition de la maison GRANGE pour dégager la rue Saint-Dominique.

De plus, le projet du déplacement de la station d'épuration de la Chamarèche se concrétise puisque plusieurs contacts ont été pris avec les services compétents.

Par ailleurs, à la zone industrielle existante "La Font du Loup" et "La Garnasse", de nouvelles industries se sont implantées : TBF - ALPHA-BIAIS - MARCOUX.

Une autre zone est actuellement en cours de réalisation puisque 11 ha de terrain ont été achetés aux "Champs de Berre" sur lesquels ont déjà débuté les travaux de terrassement.

La conception de cette nouvelle zone a été confiée au Bureau d'Etudes et Maîtrise d'Oeuvre "DUMAS". La réalisation du terrassement est effectuée par l'entreprise "Jean MOULIN" et les travaux relatifs aux Egouts et Conduites d'Eaux sont pris en charge par les Sociétés BOUCHARDON et SOTRAGEC.

Ces zones industrielles permettront le développement économique de notre commune en favorisant la création d'emplois.

Enfin, la construction d'un bâtiment municipal, actuellement en cours, vise à faciliter le fonctionnement des services techniques de la mairie car les locaux existants trop restreints ne permettaient pas un bon stockage de tous les matériels. De nouveaux garages seront donc utilisés pour les véhicules et le matériel de voirie. Un local est également prévu pour les dépôts de sel.

Dans ce projet de construction, une cantine scolaire sera également aménagée au-dessus des garages pour répondre à la demande des parents d'élèves et des écoles publiques et privées.



*Aménagement
de la Zone d'Activités
"Les Champs de Berre"*



*Construction d'un
bâtiment communal
(garages municipaux,
dépôt à sel,
cantine scolaire et salles).*



*Réfection du chemin
de la Cour par les
employés communaux.*

A.C.P.G. - C.A.T.M. et Veuves

Le voyage d'une journée à Vichy a été un beau succès. En partant, nous avons pu, dans un ancien atelier de Thiers encore en activité, assister à la fabrication de couteaux de façon artisanale, et en profiter pour faire des achats de ce beau matériel.

Le repas de midi, pris dans un bon restaurant de Vichy, la visite guidée de la ville en petit train, l'achat de produits régionaux ont été appréciés de tous. Comme après chaque voyage, nous avons terminé cette belle journée à la Maison du Combattants par un casse-croûte.

La Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie s'est déroulée le dimanche 2 décembre, avec le froid et la neige. A 10H00, nous nous sommes retrouvés devant la caserne des pompiers, accompagnés de ces derniers, du Conseil Municipal. Nous avons ensuite déposé les gerbes au monument aux morts du cimetière, la J.G.R. interprétant les sonneries d'usage.

Monsieur Le Maire a aussi lu le message de notre ministre de tutelle. Une très belle messe, animée par les pompiers fêtant Sainte-Barbe et célébrée par notre camarade Jean FERRAPY, en l'honneur de tous nos morts, nous réunissait. C'est avec beaucoup d'émotion que nous terminions en interprétant le chant "L'Algérie", repris par l'assemblée. Comme de coutume, un apéritif nous réunissait à la caserne des pompiers.



Cette année encore, nous avons participé au Téléthon en préparant la soupe aux choux. C'est ainsi que s'est terminée l'année 2012.

Enfin, nous avons eu la tristesse de perdre quatre de nos camarades : Emile VALLAT, ancien Prisonniers de Guerre, décédé à l'âge de 102 ans le 12 juin 2012, Jean Marie VACHER, C.A.T.M., à l'âge de 72 ans, le 21 juin 2012, Jean Chapellon, décédé à l'âge de 77 ans le 9 décembre 2012 et Louis Barrière, décédé à l'âge de 77 ans, le 23 décembre 2012. De nombreux camarades ont accompagné les familles dans la peine.

Association pour le don de sang Bénévole

Notre amicale s'associe aux objectifs nationaux.

En début d'année, plusieurs bénévoles, en accord avec les responsables des deux écoles de la commune, sont intervenus dans les classes de CM2. Le but premier de cette visite était de sensibiliser les enfants au don du sang. Un film et un diaporama leur ont été présentés. Les enfants ont été très réceptifs et de nombreuses questions étaient posées spontanément. Le deuxième objectif était d'expliquer les différentes étapes du déroulement du don du sang, afin que les enfants réalisent des dessins expliquant le don ;



de nombreux dessins ont été réalisés, mais ceux-ci n'ont pas été sélectionnés pour le congrès national de Montreuil.

Le 14 juin, journée nationale du don de sang, nous avons remis aux enfants des crayons de couleur, un album contenant leurs dessins, un goûter et de nombreux gadgets rappelant le don de sang.

Cette année, se sont déroulées trois collectes de sang total sur notre commune. L'Etablissement Français du Sang Auvergne Loire de Saint Etienne, responsable des collectes, a accueilli 318 donneurs de sang, dont 16 nouveaux (en 2011, 320 donneurs présentés, dont 18 nouveaux), et 16 donneurs en plasmaphérèse.

Association pour le don de sang Bénévole

L'amicale lance aujourd'hui un appel, à vous jeunes de 18 ans, à vous jeunes parents, à vous saint-justaires, à vous qui venez d'arriver sur la commune, à vous tous qui êtes en bonne santé : rejoignez- nous à la prochaine collecte de sang.

Malheureusement, le nombre de malades ayant besoin d'une transfusion sanguine ne diminue pas. Par conséquent, nous devons rester mobilisés et motivés pour que ce geste si noble qu'est le don de sang permette de reconforter et de sauver tous les hospitalisés en attente de produits sanguins.

En 2013, il est programmé trois journées de don de sang à la salle polyvalente de Saint-Just-Malmont :

- Vendredi 8 février, de 9H30 à 12H00 et de 16H00 à 19H00
- Vendredi 31 mai, de 9H30 à 12H00 et de 16H00 à 19H00
- Vendredi 4 octobre, de 9H30 à 12H00 et de 16H00 à 19H00

Nous vous invitons également nombreux à Saint Victor Malescours :

- Dimanche 17 mars 2013 pour notre loto annuel
- Vendredi 22 mars 2013 à notre Assemblée Générale.

Timothé Petit Cœur

Bonjour à tous,

Nous venons à travers cet article vous faire un petit compte rendu de la manifestation du samedi 22 septembre 2012 à l'initiative du lotissement plein soleil : plus de 350 marcheurs, bravo ! et 250 repas servis le soir !

De ce fait le bénéfice est de 4000€, nous reversons une partie à l'ARCFA (l'association pour la recherche en cardiologie du fœtus à l'adulte) à Paris pour la recherche et l'aide aux enfants malades.

Ce fut un énorme succès pour notre association et cela nous a beaucoup touché et encouragé, un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées ce jour.

Nous avons également participé au téléthon le samedi 8 décembre 2012 .

La vente de stylos et porte-clés nous a permis de reverser 305€, l'association a aussi fait un don de 300€ (cause qui tenait à cœur à Timothé).



Petit rappel : pour nous soutenir vous pouvez rejoindre notre association par mail : timotheppetitcoeur@wanadoo.fr, par courrier Association Timothé « Petit Cœur » 5 lot. plein soleil, 43240 Saint-Just-Malmont ou lors de notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 22 mars à 20h salle des expositions.

Le nouveau site internet est actif :
www.timotheppetitcoeur.com

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2013 et nous vous donnons rendez vous très prochainement pour d'autres manifestations.

Amicale des Sapeurs-Pompiers

En présence des élus, Monsieur le Maire de Saint Just, le conseil municipal, le Lieutenant Jean PESTRE, représentant du SDIS, Monsieur Michel DRIOT, vice Président du Conseil Général, la fête de Sainte Barbe a été l'occasion pour le Chef de Centre, le Lieutenant Michel DEPEYRE, de faire le bilan de l'année écoulée. Bilan opérationnel : près de 200 interventions ont été effectuées, avec une grosse majorité de secours à la personne.

Bilan formation : avec le nouveau système d'alerte informatique, l'appel des personnels est directement lié à son niveau de formation ! C'est la raison pour laquelle les sapeurs pompiers volontaires ont obligation de se former ou de réactualiser leurs connaissances. Félicitations à tous ceux qui ont pris du temps pour aller à l'Ecole Départementale, au Puy-en-Velay.

Bilan activités sportives : les pompiers saint-justaires ont, encore une fois, porté haut les couleurs de la commune, avec la participation au parcours sportif et au cross départemental. Bravo à tous.

Bilan congrès départemental : inévitablement, tous les participants sont revenus sur les journées des 8 et 9 Septembre... Le souvenir pour tous restera gravé dans les mémoires. Et on reparlera longtemps du congrès 2012 à Saint Just ! Merci à tous pour l'organisation exemplaire.

Bilan humain : plusieurs pompiers ont été mis à l'honneur. Tout d'abord, Jean FOURNEL : à l'heure où la carrière de pompier volontaire devient plus courte, coup de chapeau spécial pour 30 ans de service. Son engagement tout au long de ces 30 années a été sans faille, d'ailleurs, Jean est l'actuel Président de l'Amicale. Il a assuré la relève au sein du centre de St Just avec son fils, Nicolas, sergent, et sa belle fille, Marion, Infirmière. Merci pour son investissement et bonne retraite.

Vingt ans de service pour Christine BOUTE, Armand CHEUCLE et Bernard SAMUEL, ainsi que Jean Luc MATHAUD. Mention spéciale pour ce dernier : en effet, Jean Luc a quitté la commune en fin d'année pour exercer sa profession de boulanger en Ardèche. Bon courage dans ce nouveau défi et bonne intégration en terre ardéchoise.

Nous remercions tous les saint-justaires pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de la présentation du calendrier 2013 !



Etoile Gymnique

L'association « Etoile Gymnique » fait partie de la F.S.C.F. (Fédération Sportive Culturelle France) Haute-Loire et Loire.

La saison 2012/2013 a débuté. Le club « Etoile Gymnique » propose cette année les 2 activités suivantes : la Gymnastique aux agrès (Barre, Poutre, Sol et Saut), assouplissement, gainage, étirement, etc. et la Danse Africaine avec le Groupe « DONI DONI ».

La gymnastique

Cette activité compte 4 catégories :

Baby / Eveil : les enfants nés de 2007 à 2009

Poussins / Poussines : les enfants nés de 2003 à 2006

Jeunesses : les enfants nés de 1998 à 2002

Aînés / Aînées : les enfants nés en 1997 et avant

L'Etoile Gymnique, club de gymnastique féminine, masculine et baby, a obtenu de très bons résultats Loire et Haute-Loire pendant la saison 2011/2012. Les résultats du club sont en hausse grâce aux performances des gymnastes, aux prestations des entraîneurs et aux bénévoles motivés. L'obstination, la volonté des gymnastes et des entraîneurs, le désir du bureau de faire évoluer le club toute l'année, font vivre cette association dans la bonne humeur...

Les poussines ont décroché le titre de championnes de la Loire par équipe pour la 3ème fois consécutive. Les jeunes se sont déplacées le 29 avril 2012 à Bourg-Argental lors de la Finale B pour remettre en jeu leur trophée.



Des stages de Gym de perfectionnement, d'entraînement et de loisirs sont organisés pendant les vacances scolaires.

De plus, nous participons à l'ensemble des défilés commémoratifs et aux manifestations organisées par la commune, comme le téléthon.

Nouveauté à l'Étoile gymnique : la Danse Africaine avec le Groupe « DONI DONI »

Cette année, tous les lundis soir, l'association « Etoile Gymnique » vous propose la Danse Africaine avec le Groupe « DONI DONI ». Un gala de fin d'année « AFRICA ST JUST » aura lieu le samedi 29 Juin 2013 pour partager avec le public cette musique et cette danse pour lesquelles les élèves se seront investis tout au long de l'année.

La vocation du Groupe « DONI DONI » est de faire découvrir les danses et musiques traditionnelles d'Afrique de l'Ouest.

Cette prestation est ouverte aux enfants à partir de 4 ans et aux adultes.

Elle compte 3 groupes :

- les enfants âgés de 4 à 7 ans: les lundis soir de 16h45 à 17h30
- les enfants âgés de 8 à 11 ans: les lundis soir de 17h30 à 18h30
- les adolescents et adultes: les lundis soir de 19h à 20h15

Calendrier des cours de danses pour la saison 2012/2013 :

| Mois | tous les lundis suivants : | | | | |
|-----------|----------------------------|----|----|----|----|
| Septembre | 10 | 17 | 24 | | |
| Octobre | 1 | 8 | 15 | 22 | |
| Novembre | 12 | 19 | 26 | | |
| Décembre | 3 | 10 | 17 | | |
| Janvier | 7 | 14 | 21 | 28 | |
| Février | 4 | 11 | | | |
| Mars | 18 | 25 | | | |
| Avril | 1 | 8 | 15 | 22 | 29 |
| Mai | 13 | 20 | 27 | | |
| Juin | 3 | 10 | 17 | 24 | |



Règlement par trimestre, possibilité de s'inscrire en cours de saison.

Lieu des cours : au Gymnase n° 2 de Saint-Just-Malmont.

Les Arts Martiaux du Velay ont fêté leurs 30 ans

Samedi 29 septembre, le judo club de Saint Just-Malmont a fêté ses 30 ans d'existence. Pour célébrer cet anniversaire, diverses animations ont eu lieu au complexe sportif.

Les festivités ont commencé en matinée avec un entraînement intergénérationnel: sur le tatami géant installé dans le gymnase, les jeunes judokas saint-justaires ont côtoyé les plus anciens, dont certains n'avaient pas remis leur kimono depuis de longues années ! Animé par Brice Texereau, cet entraînement a donné l'occasion de revoir de nombreuses « ceintures noires », près d'une quinzaine étaient présentes sur les 21 que compte du club. Patrice Palhec, le fondateur du club et le premier professeur, était particulièrement ému de retrouver ses anciens élèves. Ancien judoka et parce qu'il apprécie l'esprit convivial du club, Laurent Wauquiez a fait l'honneur de sa présence: après avoir revêtu la tenue réglementaire, il a pris part à l'entraînement aux côtés des jeunes espoirs du club.

Vers midi, le président, Vincent Raimondi, a réuni l'assistance nombreuse dans le hall d'accueil du gymnase: il a mis à l'honneur les champions qui ont porté haut les couleurs des Arts Martiaux du Velay au niveau départemental et national: Elise Panéi, Brice Texereau, Aurélien Palhec et Alexandre Mariac, dont les palmarès éloquent ont forcé l'admiration et le respect parmi les invités. Le président a également salué la présence de son prédécesseur, Alfred Panéi, ainsi que Bernadette Cheynet et Elisabeth Granjon, qui sont à l'initiative de la création du club de judo il y a 30 ans. Enfin, il a rendu un hommage tout particulier à Patrice Palhec, qui avait été sollicité pour fonder le club à St Just-Malmont: une « personne totalement dévouée pour le judo qui a su transmettre au fil des années sa passion pour ce sport à des centaines de jeunes judokas à St Just et dans de nombreuses autres communes ». Patrice Palhec peut s'enorgueillir d'avoir formé une génération de grands champions, à l'image de son dernier « poulain », Alexandre Mariac, sacré champion de France junior en 2012. Totalement investi dans le judo, cet homme discret et humble continue d'enseigner à Roche-la-Molière et St Etienne, il exerce en outre des responsabilités au sein de la Fédération Française de Judo, en tant que cadre technique de la Loire et membre de l'équipe technique Rhône-Alpes.



Le maire a rendu un hommage appuyé à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la création du club, il a également souligné les valeurs qui l'anime, « convivialité, effort, performance, respect et générosité, des valeurs fortes qui ont permis de fédérer un groupe soudé et de former une lignée de compétiteurs qui ont fait la fierté du club et de la commune depuis 30 ans ».

Dans l'après-midi, s'est déroulée une compétition amicale réunissant six équipes, Saint Just, Saint Genest Malifaux, Roche-la-Molière, Bourg-Argental, Pont-Salomon et St Etienne Molina, qui se sont affrontées par poules.

Le dernier volet de cet anniversaire a eu lieu en soirée, où plus de 220 personnes se sont retrouvées au gymnase pour partager une paëlla géante, suivie d'une agréable soirée dansante.

Cette fête restera inoubliable pour les membres de l'association et les judokas, un anniversaire à l'image du club, avec un temps pour l'entraînement et la compétition, mais également un temps pour la convivialité et le partage, c'est peut-être la clé de la réussite et du dynamisme de ce club trentenaire...

Les 14 Clubs de la Rive Droite du Lignon ne veulent pas disparaître

Comme vous l'avez certainement lu dans les journaux, le club d'Interfoot Saint-Just / Saint-Didier ainsi que les 13 autres clubs dit « de la rive droite du Lignon » s'est vu notifier par la Fédération Française de Football, l'obligation de rejoindre le district de la Haute-Loire et Ligue d'Auvergne à compter du 1^{er} juillet 2013. Exceptée une courte période durant l'occupation, tous ces clubs ont toujours participé aux championnats organisés par le district de la Loire et la ligue Rhône-Alpes.

Le 15 décembre 2012 l'assemblée fédérale de la FFF a refusé de valider la proposition qu'avait obtenue l'association regroupant les 14 clubs auprès du CNOSF (Comité National Olympique Sportif Français). Cette décision est d'autant plus incompréhensible que le Comité exécutif de la FFF et le ministère de la jeunesse et des sports avaient donné leur aval.

Le samedi 5 janvier 2013, les dirigeants d'Interfoot ont organisé une assemblée générale extraordinaire pour expliquer à leurs adhérents et leurs supporters, les suites qu'ils comptent donner à cette affaire. L'ensemble du comité d'administration d'Interfoot a décidé de démissionner au 1^{er} juillet 2013. Jamais le club n'acceptera ce diktat de la fédération. Comment peut-on imposer à des bénévoles de voir leurs déplacements multipliés par 2, voir plus, surtout dans une période où les carburants sont de plus en plus onéreux et que les autorités font tout pour inciter les citoyens à utiliser leur véhicule le plus judicieusement possible.

Le combat n'est pas encore perdu, une action en justice est en train de s'organiser, des interventions politiques et sportives sont planifiées, et bientôt sera organisée une action de masse pour bien faire prendre conscience à nos autorités des conséquences néfastes de leur décision.

Les élus saint-justaires ont toujours soutenu le club d'Interfoot dans ce combat qui les oppose au district de la Haute-Loire et nous les en remercions. Maintenant c'est à tous les saint-justaires que nous faisons appel, nous avons besoin de votre soutien, il serait navrant pour notre commune de voir disparaître notre club et si cela s'applique au football, pourquoi plus tard cela ne s'appliquerait-il pas à l'ensemble des associations sportives. Vous pourrez prendre connaissance des actions qui seront organisées et des suites de ce dossier sur le site d'Interfoot: www.interfoot.org



Au fil des jours...

Décès de Jean Chapellon



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Jean Chapellon qui aura lutté pendant de longues années contre la maladie, accompagné de manière admirable par son épouse, ses enfants, son médecin et le personnel de l'ADMR.

Jean Chapellon a été pendant 24 ans au sein du conseil municipal un élu loyal, fidèle et assidu. Il deviendra 3^e, puis 2^e adjoint de Pierre Royon entre 1989 et 1995, puis 1^{er} adjoint de Pierre Royon et Philippe Michel de 1995 à 2001.

Il aura été un des grands bâtisseurs de Saint-Just, arpenter sans relâche les rues et les chemins de la commune pour superviser les nombreux chantiers, ordonner la nuit le départ des chasse-neige, ou tout simplement pour régler des

différends, car Jean Chapellon était un homme de consensus, un homme de compromis.

Il aura donné le meilleur de lui-même, son énergie et son temps pour faire avancer la cause publique, dans l'unique but de construire une commune unie et rassemblée autour de valeurs simples mais justes. Equipements sportifs, culturels, scolaires, travaux d'assainissement, investissements économiques se sont succédés entre 1977 et 2001, Jean Chapellon aura été une des chevilles ouvrières indispensables à la réussite de ces projets.

Nous gardons de Jean le souvenir d'un homme intègre, dévoué, et qui aura donné tout son sens au terme « intérêt général ».



Musica'LS

Initiée par la communauté de communes Loire Semène et les bénévoles du territoire, l'association communautaire Musica'LS a vu le jour en 2011, avec pour orientations :

- Créer et dynamiser une structure intercommunale d'enseignement musical
- Favoriser l'éveil des enfants à toutes les musiques, dès le plus jeune âge
- Promouvoir et dispenser un enseignement artistique spécialisé, organisé et adapté au rythme de chacun afin de former de futurs musiciens amateurs ou professionnels en mettant l'accent sur la pratique collective
- Participer à l'épanouissement individuel ou collectif, des enfants comme des adultes
- Participer à la vie culturelle du territoire

Une saison prometteuse

Pour sa deuxième rentrée, l'école de musique accueille 223 adhérents, répartis sur 3 lieux d'enseignement équipés (Aurec sur Loire, Saint Didier en Velay, Saint Just Malmont).

Issus de Saint-Just-Malmont et des communes avoisinantes, 52 élèves suivent au moins un de leurs cours sur le site saint-justaire.

Cette année, en plus de la formation musicale, du piano et de la batterie, une classe de guitare électrique et une classe de flûte traversière ont été ouvertes sur ce site.

L'intervenante en milieu scolaire est présente dans les classes de CE1 des écoles, publique et privée, de la commune, ainsi que dans toutes les écoles du territoire, représentant plus de 400 élèves.

Un nouveau bureau

Suite à l'assemblée générale du 15 novembre 2012, un nouveau bureau a été installé à la tête de l'association :

- Julien Tardy (président), Alain Moulin et Josuë Léonardi (vice-présidents)
- Anne-Lise Rateau (trésorière), Yvonne Pleynet (trésorière adjointe)
- Christine Margnac (secrétaire), Jean-Yves Guignand (secrétaire adjoint)

Les rendez-vous à ne pas manquer

« Celtic'LS »

Salle des expositions - Saint Just Malmont

Vendredi 15 mars à 20h30

« Concert de Printemps »

Avec l'harmonie d'Yssingaux

A la salle des fêtes - Aurec sur Loire

Samedi 23 mars à 20h30

« 50 ans de chansons françaises »

Gala de l'école édition 2012-2013

Au Gymnase municipal - Saint Didier en Velay

Vendredi 28 juin à 20h30

Contact :

Christine FRIGO (directrice)

Secrétariat : 04 77 35 24 47

La commune de Saint-Just-Malmont recrute

La commune de St-Just-Malmont souhaite recruter une personne dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir ». Le poste est à pourvoir dès le 2 avril 2013 au sein du service technique.

Les tâches suivantes pourront être confiées au candidat :

- entretien des espaces verts
- petits travaux dans les bâtiments (peinture, réparations diverses,...)
- travaux de maçonnerie
- des compétences en mécanique et en plomberie seraient appréciées

Conditions :

- le candidat doit être âgé de moins de 25 ans
- le candidat doit être sorti sans diplôme de sa formation initiale, ou être titulaire d'un CAP ou d'un BEP
- CDD d'une durée d'un an
- durée hebdomadaire de travail sur la base de 35 heures
- le candidat doit être inscrit sur le fichier des demandeurs d'emploi auprès de Pôle Emploi.

Envoyer lettre de motivation et CV avant le 8 FEVRIER 2013,
par mail à mairie@saintjustmalmont.fr , ou par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur Le Maire

Mairie

Place Marie-Louise Déguillaume
43 240 SAINT JUST MALMONT

Liste « Vivre à Saint Just Malmont »

En ce début d'année, Christine GOUYET, Jean-Paul FOURETS, et Fabienne RICHARD adressent à chacun d'entre vous leurs vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite.

Nous avons naturellement une pensée particulière pour celles et ceux qui se trouvent dans une situation personnelle ou sociale fragilisée : que 2013 ouvre espoirs et perspectives pour chacun d'entre eux.

2013 est la dernière année pleine du mandat municipal en cours et devrait enfin voir la concrétisation des projets que nous attendons : la construction du centre de secours et de l'école primaire publique, qui devrait ouvrir ses portes dès septembre prochain.

Lors du dernier conseil municipal, a été annoncée la décision de diviser les parcelles de terrain disponibles près du lotissement Champ du Breuil en 6 lots destinés à la construction de maisons individuelles.

Nous regrettons ce choix, incohérent à l'heure où la politique du logement tend à plus de mixité sociale et prévoit notamment un relèvement de 20 à 25 % du nombre de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants tout en alourdissant les sanctions financières pour les communes récalcitrantes.

A toutes et tous, excellente année 2013 !

Liste « Ensemble pour Saint Just Malmont »

Aucun texte de cette liste n'est parvenu au comité de rédaction.

Liste majoritaire « À l'écoute de Saint Just Malmont »

La liste majoritaire vous souhaite une belle et heureuse année 2013. C'est avec la même détermination que vos élus continueront à gérer la commune : c'est-à-dire doter Saint-Just-Malmont des équipements nécessaires à son développement, tout en maîtrisant les équilibres budgétaires.

En 2009, la commune était plongée dans la zone d'alerte financière mise en place par la préfecture, chacun comprendra qu'il eut été difficile de débiter ce programme d'investissement ambitieux prématurément.

L'incohérence se trouve bien du côté de l'opposition puisque depuis de longs mois un groupe ne participe ni aux conseils municipaux, ni aux commissions ; le second apporte son vote favorable au nouveau découpage des parcelles du Champ du Breuil et se dédit quelques semaines plus tard dans ces colonnes !

L'année 2013 sera difficile sur le front de l'activité économique et de l'emploi, c'est pourquoi, dès ce printemps, les bureaux de l'ancienne entreprise AJ-Biais, situés à la Z.I. La Font du Loup, seront réhabilités afin d'accueillir des activités du secteur tertiaire.

La croissance ne se décrète pas, elle s'organise et se construit, elle doit trouver son impulsion dans une volonté politique forte ; ce pourquoi sont mobilisés vos élus.

Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Prochaine parution de La Trame : Mai 2013.

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 1^{er} avril 2013.

mairie@saintjustmalmont.fr

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes et photos de la rubrique « Parole associative » sont fournis par les associations.

SICTOM Velay Pilat

Le SICTOM Velay Pilat s'est engagé dans un programme de prévention des déchets, qui prévoit une baisse des tonnages de 7% (ordures ménagères et tri confondus) d'ici 2016.

La prévention se situe en amont de la production du déchet (achat responsable, d'occasion, emballage moins conséquent...), ensuite, on parle de gestion des déchets (tri et enfouissement).

Afin de faire connaître les gestes de prévention, le SICTOM Velay Pilat organise, de février à avril, une opération foyers témoins : 10 à 15 foyers candidats (personnes seules, couples, retraités, familles avec enfants...) seront amenés à choisir des gestes de prévention tels que coller un stop-pub sur la boîte aux lettres, composter, limiter les emballages, ou encore limiter l'utilisation du jetable, afin de réduire le poids de leur poubelle.

Le SICTOM Velay Pilat fournira le matériel nécessaire à certains gestes, accompagnera les foyers dans leur organisation et récompensera les participants pour leur implication.



Si vous désirez participer à cette expérience unique et ludique, vous pouvez contacter :
Marie FAVORY au 04 77 35 69 64
ou sictom.vp@orange.fr
avant le 31 janvier 2013



Etat Civil

Naissances (16)

PEYRACHE Flora, née le 8 octobre 2012 – Les Gouttes, Route de la Chaize
TRAVERS Lison, née le 10 octobre 2012 – 4 Lot. Les Genets, Le Petit Roure
CRESPI Maëlie, née le 10 octobre 2012 – 8 Rue du Nord
CONTRINO Alessia, née le 22 octobre 2012 – 5 Rue de Firminy
CASAGRANDE Maélys, née le 15 novembre 2012 – 53 Allée des Pins, Le Sarret
BROUGIERE Noham, né le 16 novembre 2012 – Le Fau
MATRICON Léana, née le 18 novembre 2012 – 9 Allée du Docteur Besquet, Malmont

MASCLET Loan, né le 19 novembre 2012 – 37 Rue Nationale
RACODON Sacha, né le 21 novembre 2012 – Lieu-dit La Pierre du Loup
TISSIER Kylian, né le 23 novembre 2012 – 13 Rue du Stade
DRIOUX Romane, née le 29 novembre 2012 – 25 Bis Route de Jonzieux
MARCONNET Francesca, née le 30 novembre 2012 – 5 Rue de Saint-Didier
SOTTON Alizée, née le 6 décembre 2012 – 28 Bis Route de Jonzieux
BATHIE Augustin, né le 6 décembre 2012 – La Chamarèche
BATHIE Louison, née le 6 décembre 2012 – La Chamarèche
FAUGIER Evan, né le 24 décembre 2012 – Route du Pont de la Faye

Mariages (2)

DA SILVA Justine et MOINE Florian, célébré le 17 novembre 2012

MARGOT Aurore et BELIERES Jean-Charles, célébré le 17 novembre 2012

Décès (13)

ALEXANDRE Josette, épouse CHAVE, décédée le 16 octobre 2012, à l'âge de 82 ans
MINAIRE Marthe, veuve GUILLAUMOND, décédée le 25 octobre 2012, à l'âge de 90 ans
RIBEYRON Pierre, décédé le 30 octobre 2012, à l'âge de 88 ans
CORNU Alain, décédé le 23 novembre 2012, à l'âge de 68 ans
GOURDON Bernard, décédé le 29 novembre 2012, à l'âge de 48 ans
DUDEK Gabrielle, épouse LAZZARINI, décédée le 4 décembre 2012, à l'âge de 86 ans
CHAPELLON Jean, décédé le 9 décembre 2012, à l'âge de 77 ans

MAURIN Gilbert, décédé le 10 décembre 2012, à l'âge de 55 ans
VORON Annette, veuve BRUN, décédée le 14 décembre 2012, à l'âge de 91 ans
PEYRARD Jeanne, veuve FOULTIER, décédée le 14 décembre 2012, à l'âge de 94 ans
JERPHAGNON Juliette, veuve GIRY, décédée le 15 décembre 2012, à l'âge de 88 ans
BARRIERE Louis, décédé le 23 décembre 2012, à l'âge de 77 ans
BRUCHET Régis, décédé le 25 décembre 2012, à l'âge de 89 ans